

Nombre de conseillers	11
En Exercice	11
Présents	11

COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
DU 29 SEPTEMBRE 2021**

Affiché à Renage le 5 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 septembre à 19h, s'est réuni le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de RENAGE,
Dûment convoqué en session ordinaire, sous la présidence de Madame Amélie Girerd

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 22 septembre 2021

Présents : MMS GIRERD – DONNET – BERTONA – DE LOS RIOS - SPOSITO – FAYOLLE
– GARNIER - MERGUI – MERIAUX – NAVARRO - ODDOU

* * * *

Le quorum est atteint à 11 membres – ouverture de la séance à 19h00,

Approbation du compte rendu des délibérations du CA du 12 juillet 2021

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte rendu des délibérations du Conseil d'Administration du 12 juillet 2021.

Aide exceptionnelle n°1 Délibération n° 2021-09-02

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Monsieur [REDACTED], domicilié 160 rue des Prairies à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-deux euros correspondant à la facturation de la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n°2 Délibération n° 2021-09-03

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Madame [REDACTED], domiciliée 1021 rue de la République à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-cinq euros correspondant à la facturation de la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n°3
Délibération n° 2021-09-04

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Monsieur [REDACTED], domicilié 180 rue des Prairies à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-cinq euros correspondant à la facturation de la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n°4
Délibération n° 2021-09-05

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Monsieur [REDACTED], domicilié 180 rue des Prairies à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de soixante-dix-huit euros correspondant à la facturation de la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à l'Huissier de Justice en charge du recouvrement de la dette.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n°5
Délibération n° 2021-09-06

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Madame [REDACTED] domiciliée 170 rue des Prairies à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de cent trente-quatre euros et cinquante centimes correspondant à la facturation de la taxe d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à la Trésorerie du Grand-Lemps.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Bourse au permis Délibération n° 2021-09-07

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, rappelle à l'Assemblée que le 3 décembre 2020, le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la délibération n° 2020-12-10. Celle-ci a pour but d'attribuer une bourse pour le permis de conduire de 500€ à 2 jeunes de la commune, sous certaines conditions.

Dans ce cadre, elle expose le projet de Monsieur [REDACTED] habitant de Renage, qui a sollicité le CCAS pour bénéficier de cette aide.

En contrepartie, il consacrera quelques heures pour lutter contre la fracture numérique auprès des seniors.

Compte tenu de l'intérêt de la proposition, et dans le cadre de l'engagement en faveur de la collectivité, il est proposé que le CCAS lui attribue la bourse au permis.

Il est rappelé que cette somme sera versée directement à l'auto-école partenaire.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'AUTORISER** La Présidente à signer la convention tripartite.
- **D'ALLOUER** la somme de cinq cents euros à l'auto-école pour Monsieur [REDACTED].
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Fête de Noël des seniors

3 prestataires ont été retenus pour la dégustation : Valette, Eymet Village et Esprit Gourmet.

Dégustation des colis :

La dégustation a fait ressortir le colis d'Esprit Gourmet, suivi de près par celui de chez Valette et en dernier celui d'Eymet Village.

Choix des prestataires :

Esprit Gourmet sera le prestataire de cette année.

Après échange, le CA a décidé de proposer également des bons d'achat valable chez certains commerçants de la ville : les magasins d'alimentation (Espéranto, La Rivière des Délices, Biomonde, la boucherie Oz, la boucherie Fontaine Garand), les magasins de « bien-être » (Elixir, Mod'Coiff, Miss Coif, Casa Coif, Jag'l Hair), Mil'Affaires et le restaurant Les Terrasses de Renage.

Le CCAS proposera au choix un colis traditionnel (simple ou couple), un colis diabétique, un colis végétarien ou un bon d'achat (20€ pour les personnes seules et 25€ pour les couples).

Le goûter de Noël aura lieu le lundi 13 décembre à 14h à la salle J. Aluigi.

Points divers

❖ Les aides alimentaires

En 2019, le CCAS a attribué 1469€ d'aides alimentaires et 3540€ en 2020.

Depuis de début de l'année, le CCAS a attribué 2150€ d'aides alimentaires dont 850€ depuis le dernier CA.

❖ Les aides exceptionnelles

Depuis le début de l'année, le CCAS a attribué 986.97€ dont 464.50€ aujourd'hui.

❖ Les domiciliations

4 domiciliations sont en cours.

❖ Campagne de vaccination

Le CCAS organise la 3^e dose pour les seniors de +70 ans, le vendredi 22 octobre de 10h à 17h à la salle J. Aluigi. Le CCAS se charge de contacter toutes les personnes de concernée pour leur proposer un rdv.

❖ Forum handicap

Il aura lieu le vendredi 3 décembre de 10h à 16h à la salle J. Aluigi.

❖ Aides aux transports

Tous les mercredis matin, 6 à 7 personnes vont au marché de Voiron.

Tous les jeudis matin, 3 personnes utilisent le service pour aller dans les commerces de la ville.

❖ Plan canicule

Il n'a pas été déclenché cette année.

❖ Sorties cinéma

Une première sortie était prévue le mardi 28 septembre, elle a été annulée car il y avait seulement 2 inscriptions. Le mardi étant un jour où le club Sérénité se réunit, il est proposé d'organiser ces sorties le vendredi.

La séance est close à 21h30.

L'Adjointe aux Solidarités,
Vice-présidente du CCAS



Sylvie DONNET

Le Maire,
Présidente du CCAS



Amélie GIRERD